

# INAUGURATION DU MEMORIAL DE LA SHOAH À LYON

**26 janvier 2025**

*Intervention de M. Jean-Olivier Viout, président de l'association pour l'édification d'un Mémorial de la Shoah à Lyon*

Monsieur le Ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur. Merci pour votre présence qui, je le sais, n'est pas qu'officielle.

Madame la Ministre déléguée au Tourisme

Madame la préfète de la région Auvergne-Rhône Alpes

Monsieur le président de la région Auvergne-Rhône Alpes,

Monsieur le président du conseil départemental du Rhône

Monsieur le Président de la Métropole de Lyon,

Monsieur le Maire de Lyon,

Mesdames et messieurs les parlementaires et élus de la République,

Mesdames et Messieurs les hautes autorités civiles, militaires et religieuses,

Chers mécènes,

Mesdames, messieurs,

C'était en 2007, voici bientôt dix-huit ans. Un homme au regard pénétrant vint m'entretenir un jour d'un projet qui l'habitait et dont il ne pouvait se départir. Il s'appelait Benjamin ORENSTEIN. Rescapé par je ne sais quel miracle, d'une succession de séjours dans les camps de la mort d'Auschwitz et de Haute-Silésie. Il était le doyen de la dernière poignée de lyonnais survivants de la Shoah.

Son projet, partagé avec son épouse Mireille et son précieux confident Jean-Claude NERSON, tenait en quelques mots qui ne pouvaient que susciter l'adhésion : ériger à Lyon un mémorial destiné à rappeler durablement ce paroxysme du fanatisme mortifère venu foudroyer l'Europe au cœur du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette adhésion de principe, il l'obtint au fil des années, à force de persuasion et d'opiniâtreté. Il rejoignit ainsi les rangs de sa croisade, l'association des fils et filles des déportés juifs de France, en la personne de Serge et Beate KLARSFELD, sans lesquels le boucher de Lyon, Klaus BARBIE, n'aurait jamais pu être capturé et ramené en France. Ils étaient et sont représentés à Lyon, par leur délégué régional Jean LEVY, infatigable militant de la mémoire au nom des valeurs de la république.

S'adjoignit bientôt le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) de notre région, impulsé par ses présidents successifs Marcel AMSELLEM, Nicole BORNSTEIN puis Richard ZELMATI, ici présents aux côtés de leur président national M Jonathan ARFI que je salue respectueusement.

Restait à définir le contenu du message que ce mémorial se devrait de délivrer. Devrait-il se limiter à évoquer la mémoire des 6100 hommes, femmes et enfants de notre région exterminés pour le seul motif qu'ils étaient juifs ?

Ou bien devrait-il plus largement, au-delà des victimes de notre espace régional, rappeler ce à quoi dans les mémoires doit être associé le mot Shoah, à savoir le nombre de ses victimes à marteler et remarteler sans cesse : 6 millions dont 1 million cinq cent mille enfants.

Le débat ne fut pas simple, parfois aride, mais la réflexion murit au fil des ans et parvint à rencontrer l'assentiment de tous. Merci Jean-Claude NERSON pour votre action modératrice.

Au cimetière juif de la Mouche, allait ainsi s'édifier à l'initiative des fils et filles des déportés juifs de France, un mur portant les noms des victimes de notre région, afin de les prémunir d'un anonymat généré par le temps.

Parallèlement était recherché au cœur de la ville, un espace public significatif, digne d'un Mémorial de la Shoah et répondant aux finalités qu'il voulait servir.

Cet espace ne pouvait être ailleurs qu'au pied de la gare de Perrache, d'où sont partis ces convois ferroviaires entassant dans des wagons de troisième classe aux fenêtres bardées de barbelés, les milliers d'êtres dont ce fut le dernier voyage.

Un tel projet n'aurait pu être mené à bien sans l'assentiment et le soutien sans faille du maire de Lyon Gérard COLLOMB auquel vont mes pensées émues, et de ses adjoints successifs délégués à la mémoire Evelyne HAGUENAUER et Jean-Dominique DURAND. C'est ce dernier qui suscita la création de notre association pour l'édification d'un Mémorial de la Shoah à Lyon. Il avait perçu avec grande

clairvoyance, qu'un tel mémorial se devait d'être le fruit d'une initiative citoyenne et non institutionnelle, qu'il devait être porté par les lyonnais eux-mêmes et non par la collectivité publique.

Et parce que ce Mémorial ne pouvait être davantage un mémorial communautaire, c'est à des hommes et des femmes de la société civile, juifs et non juifs, de toutes obédiences et opinions, que l'on s'adressa pour constituer cette association. Belle confluence d'individualités ayant pris la mesure de l'enjeu à servir et résolues à relever le défi.

Ce défi était de réunir le nerf de la guerre car un tel mémorial ne pouvait se réduire à une simple plaque commémorative, ou à une modeste stèle.

Le 13 septembre 2019, à l'hôtel de ville de Lyon, sous la présidence de M. Gérard COLLOMB, un appel était lancé en direction de toutes celles et ceux voulant apporter leur contribution à ce projet de mémorial. Était constitué, pour ce faire, un comité de parrainage dont la présidence fut confiée à Maître André SOULER, ancien premier-adjoint au maire, flamboyant témoin-acteur de près d'un demi-siècle de vie publique lyonnaise.

Et nos attentes ne furent pas déçues. Ce sont près de 180 individualités, personnes physiques ou morales qui, au-delà d'un message d'encouragement peu onéreux, ont tenu à concrétiser par un don leur volonté de participer à la faisabilité de l'entreprise pour laquelle près de 600.000 euros allaient s'avérer nécessaires.

Je pense à cette poignée de sociétés commerciales dont les dirigeants, ce faisant, se sont grandis. Je pense à ces associations ayant collecté des fonds auprès de leurs adhérents et à ces 169 particuliers nous ayant fait parvenir leur écot, à la hauteur de leurs moyens. Même les gestes les plus modestes nous ont émus. Je pense à cette grand-mère, à cette jeune étudiante, nous ayant fait parvenir une dizaine d'euros s'excusant de ne pouvoir faire davantage.

Que chacune et chacun de ces mécènes soient assurés de notre profonde gratitude. Je ne peux, faute de temps, égrener leur nom comme ils le mériteraient. Mais leur liste figure dans le livret d'inauguration qui vous a été remis.

Les collectivités locales auraient pu demeurer spectatrices. Il n'en a rien été. Merci à la région Auvergne-Rhône Alpes, merci à la Métropole de Lyon, merci au département du Rhône, merci à la ville de Caluire et merci surtout à la ville de Lyon. Cette ville de Lyon qui, quelles que soit les évolutions de sa représentation municipale, n'a cessé de continuer à soutenir le projet et d'apporter sa contribution qui n'a pas été que financière.

Merci à vous M. M. les maires Georges KEPEDEKIAN et Gregory DOUCET d'avoir compris que ce qui devait être accompli transcendait les diversités de sensibilités et que l'essentiel rendait dérisoire l'accessoire.

Permettez-moi, Messieurs les maires de Lyon, d'associer à l'expression de notre reconnaissance l'un des membres de vos cabinets, M. Rodolphe PERRIN, homme de l'ombre abhorrant l'ostentation, si intelligemment efficace, que fut pour nous un facilitateur de tous les instants.

Comment représenter artistiquement la Shoah questionnait un jour notre dernier président d'honneur Claude BLOCH, ancien gène juif lyonnais, parti de cette gare le 20 juillet 1944, à l'âge de 15 ans, pour un séjour de plus de neuf mois à Auschwitz dont il est revenu miraculeusement vivant. Il souhaitait être parmi nous ce matin, tant il attendait lui aussi ce Mémorial. La grande faucheuse en a décidé autrement, voici un peu plus d'une année.

Comment, en effet, traduire par un geste architectural cette Shoah que nous voulions pérenniser dans les mémoires.

Parce que l'inspiration artistique ne se commande pas, il convenait de laisser libre cours à la sensibilité de tout artiste ou architecte s'estimant en phase avec le projet.

Un concours international fut donc lancé et le résultat dépassa les attentes. 96 équipes d'architectes ou d'artistes, appartenant à 25 pays et 3 continents concoururent.

Les départager en s'épargnant les critiques de favoritisme ou de prime donnée à la notoriété déjà acquise d'un candidat, n'était pas simple.

Une première sélection de six projets a tout d'abord été opérée par les membres du conseil d'administration de l'association, administrateurs conscients de leur responsabilité, que je salue en les priant de m'excuser de ne point les citer nommément.

Ce premier choix a pris en considération au-delà de l'esthétique du monument, sa lisibilité pour le grand public. Puis a été constitué un jury, totalement indépendant de l'association, composé de personnalités à la compétence connue et reconnue :

Madame Annette BECKER, professeur émérite de l'Université Paris Nanterre, membre honoraire de l'Institut Universitaire de France, connue nationalement pour ses publications sur les monuments mémoriaux.

Monsieur Didier REPELLIN, architecte en chef honoraire des Monuments historiques.

Monsieur Christophe MARGUERON, architecte des Bâtiments de France.

Madame Sylvie RAMON, directrice des musées d'art de Lyon

Monsieur Gaël ROBIN, architecte du patrimoine.....

...le tout sous la houlette du Bâtonnier Jean-Marie CHANON délégué par notre conseil d'administration pour exercer les fonctions de secrétaire général de ce jury. Merci cher Jean-Marie, pour votre investissement dans cette mission et au-delà. Vous êtes avec notre secrétaire général Gérard PANCZER et notre trésorier Philippe GUEGUEN, au nombre des principaux artisans de notre entreprise commune que vous avez contribué à mener à bien.

Je veux y adjoindre, non pas à titre secondaire mais pour le placer en tête, le jeune et brillant architecte-urbaniste parisien, Arié NATAN qui a assuré tout à la fois le management, l'assistance technique et la liaison tant avec les architectes qu'avec les acteurs de terrain, notamment M. Marc BLUM et ses compagnons de la société UOTNIE.

Gracieusement, se refusant à solliciter le moindre défraiement de ses frais, il a fait montre d'un engagement total suscitant notre admiration. Son moteur a été celui d'un devoir filial, un devoir de mémoire envers sa grand-mère Ida NATAN qui dans cette gare de Perrache, le 11 août 1944, était au nombre des voyageurs du train infernal de Klaus BARBIE dont la course devait s'achever sur la sinistre rampe d'Auschwitz Birkenau. Merci cher Arie pour tout ce que vous avez donné en temps, en compétence et en énergie pour ce mémorial de Lyon qui vous doit tant.

Le choix du jury, avalisé par notre conseil d'administration, vous le connaissez, ce fut celui d'un jeune et prometteur duo d'architectes parisiens : Quentin BLAISING et Alicia BORCHARDT.

Ceux-ci ont conçu un projet ralliant les suffrages par son originalité et sa pertinence : celui d'évoquer la Shoah à travers des rails. Les rails des convois de la mort : 1173 mètres de rails symbolisant les 1173 kilomètres séparant la gare de Perrache de l'entrée du camp d'AUSCHWITZ BIRKENAU. 100 tonnes de rails s'assemblant ici, au pied de cette gare, pour prendre la forme d'un de ces wagons de marchandises dans lesquels devaient s'entasser dans une humiliante promiscuité, les voyageurs voués à la Solution Finale. Des rails sur la tranche

desquels est intimement fondue l'inscription mémorielle qui, à compter de ce jour, devra interpeller le passant.

Vision ferroviaire du voyage vers l'au-delà voulu par la doctrine nazi excluant des hommes de la communauté des hommes. A ce propos, je voudrais rendre hommage à M. le directeur la SNCF qui s'est honoré en offrant ces rails de la Mémoire. Il est représenté parmi nous ce matin par l'un de ses adjoints, M. Alain LERAY, notamment conseiller Mémoire et Histoire du comité exécutif de la SNCF que je veux remercier pour ce geste fort que nous avons apprécié à sa juste mesure.

Oui, mesdames, messieurs, il était urgent que dans notre ville de Lyon où la justice de France, pour la première fois de son histoire, a condamné le crime contre l'Humanité... dans notre ville de Lyon, capitale de la Résistance, à raison du sacrifice des combattants de l'armée des ombres enrôlés dans ses murs... Oui il était urgent que dans cette ville de Lyon, vienne s'inscrire dans son paysage urbain un mémorial de la Shoah venant arrêter le temps et en porter le poids.

A nous de faire de ce Mémorial un lieu de réflexion et d'enseignement des leçons de l'Histoire à l'heure où nous savons que le fanatisme n'est pas mort en 1945 et que le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde, selon les mots célèbres de Bertolt BRECHT.

Au procès de Klaus BARBIE, vint à la barre le prix Nobel de la paix Elie WIESEL qui délivra ce message : « *Le bourreau tue deux fois : une première fois sa victime, une deuxième fois sa mémoire. Parce que maintenant nous savons, si le bourreau venait demain à tuer une deuxième fois, ce ne serait plus sa faute mais la nôtre* ».

Si ce Mémorial permet aux générations de demain de continuer à savoir, il n'aura pas été érigé pour rien.

---